



Avis du CSE sur le projet modifié de BIP d'Auch

Les élus ont rendu le 18 juin un avis positif au projet d'ouverture d'un bureau d'information de proximité à Auch.

Moins de 4 mois plus tard, la direction revient devant le CSE avec un projet vidé de toute la qualité d'aménagement en faveur des conditions de travail des salariés.

Sur injonction de la direction centrale des IMG, guidée par les seules considérations de coûts (une simple économie de 150 € de loyer par mois), la surface globale du projet est divisée par deux ; le plateau de travail lui-même est réduit de 30%, il ne dispose plus d'espace de convivialité digne de ce nom. L'installation d'une douche a été abandonnée.

Cet épisode traduit plusieurs réalités de notre entreprise :

- Dans les faits, les directions régionales n'ont aucune autonomie
- La direction des IMG décide seule sur les projets immobiliers : elle définit les besoins, les ratios et les règles à travers le schéma fonctionnel, dans une approche hors-sol uniquement descendante, déconnectée de la réalité du travail des opérationnels.
- Le critère des coûts prime sur celui de la qualité de vie au travail. Pour la conduite de ces projets, la santé des travailleurs est une considération subalterne.
- France Télévisions ergote sur 150 € de loyer mensuel, quand elle dépense par ailleurs plus de 20 M€ en litige salariaux chaque année. Les choix budgétaires sont révélateurs.

Au vu de la dégradation du projet initial d'ouverture d'un BIP à Auch, **les élus donnent un avis négatif** à l'ouverture de ce bureau.

Adopté à l'unanimité des 20 élus présents
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

Paris, le 16 octobre 2025